

Appel de candidatures

Directrice ou directeur de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)

Le Vice-rectorat à la recherche et à la création et le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales de l'Université Laval invitent les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature au processus de sélection d'une directrice ou d'un directeur de l'IPAC de l'Université Laval.

À propos de l'IPAC

Créé en 2000, l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) a pour mandat de favoriser le développement des études et de la recherche dans le champ de la conservation, de la transmission et de la promotion du patrimoine culturel du Québec et de l'Amérique française. Sa programmation scientifique permet à ses membres de faire connaître leurs travaux et ceux de leurs étudiants au moyen de rencontres spécialisées, de collaborations internationales et de publications sur papier ou électroniques. L'IPAC est le fruit de la concertation de quatre facultés : la Faculté des lettres et des sciences humaines, la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, la Faculté des sciences sociales et la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Il rassemble vingt-deux professeurs de l'Université Laval, six membres associés et une centaine d'étudiants.

Critères de sélection

La personne recherchée doit posséder les atouts suivants :

- Être professeure ou professeur de l'Université Laval ;
- Faire preuve d'un leadership reconnu à l'échelle provinciale, nationale et internationale dans un domaine de recherche en lien avec la programmation de l'IPAC ;
- Avoir la capacité de rassembler et de créer des synergies entre les différents groupes et équipes de recherche ;
- Posséder une vision globale dans son domaine et une pensée stratégique ;
- Détenir d'excellentes compétences en communication afin de contribuer au rayonnement de l'IPAC ;
- Connaissance du fonctionnement des organismes subventionnaires, des organisations gouvernementales et des organismes œuvrant de près dans les secteurs de recherche apparentés à ceux de l'Institut ;
- Expérience de la gestion axée sur les résultats ;
- Aptitude à lever des fonds.

Mandat

Sous l'autorité du Conseil de l'institut, nommé(e) par le Comité exécutif de l'Université Laval pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois, la directrice ou le directeur est responsable du fonctionnement de l'Institut. Elle ou il doit, parmi ses principales responsabilités :

- Coordonner et soutenir les opérations nécessaires à la production et à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan annuel de développement de l'Institut ;
- Assurer la diffusion et le transfert d'information entre les membres de l'Institut et les partenaires ;
- Développer les relations avec des partenaires ;
- Stimuler les collaborations scientifiques et l'interdisciplinarité entre les membres de l'Institut avec d'autres institutions ;
- Coordonner les démarches de financement de l'Institut et appuyer les membres dans leurs propres démarches de financement de leurs travaux de recherche ;
- Sensibiliser les directions des facultés et des départements concernés afin qu'elles appuient le développement de l'Institut, notamment par l'allocation de ressources humaines, financières ou matérielles ;
- Veiller à la protection de la propriété intellectuelle en vertu des règles de l'Université ;
- Assurer la visibilité de l'Institut à l'échelle locale, québécoise, canadienne et internationale en fonction des objectifs établis ;
- Produire un rapport annuel et le déposer au conseil d'Institut ;
- Préparer les dossiers d'évaluation exigés dans le cadre de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts.

CLÔTURE DE L'APPEL DE CANDIDATURES : 11 mai 2017 17 h

ENTRÉE EN FONCTION : 21 juin 2017

Les dossiers de candidature doivent être soumis par écrit et acheminés au vice-recteur à la recherche et à la création ainsi qu'au vice-recteur aux études et aux activités internationales, par courriel de préférence, à marlene.moreau@vrr.ulaval.ca ainsi qu'à diane.boucher@vre.ulaval.ca avec mention *Institut du patrimoine culturel* dans l'objet, ou aux deux adresses suivantes :

M. Angelo Tremblay
Vice-recteur à la recherche et à la création
Pavillon des Sciences de l'éducation, local 1434
2320, rue des Bibliothèques
Université Laval

M. Bernard Garnier
Vice-recteur aux études et aux activités internationales
Pavillon des Sciences de l'éducation, local 1534
2320, rue des Bibliothèques
Université Laval